

**Réseau des PAIPE 2 – Point « observatoire »**

**30 janvier 2019**

Présents :

Laurence Langer (Développement Territorial), Anne Brizard (Coordo PE), Juliette Descos, (Coordo PE)

Paipe 2é : C. Vidon

Paipe 4é : C. Fuentez / A Martin Delbard

Paipe 3é : P Martel / F Basset

Paipe 6é : B Treuillet / M. Fenet/ S. Monteiro

Paipe 9é : M-C Viricelle / F. Haremza / B Piejos

Paipe 7é : M Godon/M Yvernon

---

**Présentation par arrdt des pistes de travail identifiées :**

9<sup>ème</sup>

✓ Marie-Christine Viricelle

Pistes

**Comptabilisation des moins de 20 h**

Des familles demandent du plus de 20h mais pourraient se contenter de moins de 20h/

Demande plus de 20h du fait de l'incertitude sur les besoins

(Formations de français, CDD très courts, familles monoparentales qui recherchent un emploi, Public immigré avec des formations notamment via l'OFI => pas un besoin permanent)

Demandes qui peuvent ne pas correspondre aux besoins (80 pour des temps d'accueil de 22 24 ou 26 h/semaine) Constat d'inadéquation besoins/offre-demande. Estimation à 8 / 10 % des demandes qui sont des plus de 20h mais devraient être en - de 20h

Conséquence : un nombre important de refus après octroi en commission

*Essayer de quantifier*

**Quelles réponses ?**

Alternative entre moins de 20h / plus de 20h mais le moins de 20h est saturé sur le 9<sup>ème</sup>

Sur le 9<sup>ème</sup> : taux de couverture 56% à comparer avec celui de l'Etat

Question des parcours des familles sur la garde des enfants – recherche d'une sécurité

Sur la répartition de moins de 20h / plus de 20h - les directrices de crèches ont la main

✓ Florence Haremza

Travail en cours de réorganisation de l'ensemble de l'offre / demande sur le 9<sup>ème</sup> avec élu / relais / PMI / micro-crèches et crèches d'entreprise

1 réunion il y a 3 semaines

Point d'origine : le forum

7<sup>ème</sup> - Martine Godon

Question de la grille

Temps de réponse à certaines familles (lien avec les re-présentations)

Question du revenu - question de la gradation du RUC

Refus suite à acceptation en crèche : motif recours AM les parents ont fait une double inscription car pas certain d'avoir une place

On les voit revenir à la commission de juin l'année suivante

**Creuser le nb de dossiers qui reviennent en juin / refus après les commissions**

Frein pour les familles par rapport aux AM réaction peur de déboursier beaucoup, surtout pour les monoparentales

**Fratreries**

1 en crèche, l'autre scolarisé

Jumeaux

2 en crèche

**Où passent les travailleurs pauvres biactifs**

Variation dans l'année des demandes et créations de dossiers : difficulté pour mobiliser les directrices de crèches au PAIPE => Réguler le travail

**Voir si demande en + de 20h correspond**

**Quel nombre de refus ?**

Enjeu grille = places pour les actifs : atteint 85% places

Beaucoup de couples dont l'un connaît des périodes de chômage et / ou créent une micro entreprise

Question travailleurs pauvres mais instruits

Création immobilière => saturation

6<sup>ème</sup> –

✓ Béatrice Treuillet

**Mutations des familles venant de Paris**, avec souvent une conjointe sans activité ou en recherche, puis soit obtiennent un poste, soit auto-entreprise

Ne comprennent pourquoi même pas du moins de 20h

Peuvent sous utiliser la place obtenue

LLS : dernier fichier Insee, sur le 6<sup>ème</sup>, les arrivés de moins d'un an

**Moins de 20h**

**Quel motif ?**

**Risque = moyen stratégique des familles pour obtenir du plus de 20h - à mesurer**

**Quelle méthodologie possible ?**

Lors de la commission, savoir qu'elles sont les demandes portant sur enfants déjà en moins de 20h (délai moyen pour les familles en – de 20h pour passer à la com' ?)

**Insertion**

Soit sociale : par exemple mère seule dans un tout petit logement et besoin sur la socialisation de l'enfant et le repos de la mère

Soit socio-professionnelle

**Mutations** : les entreprises focalisent sur le 2<sup>ème</sup> et le 6<sup>ème</sup> pour l'habitat

Arrivée après la com de juin

Saturation des crèches d'entreprises

« Danger » sur la mixité sociale et le risque de ghettoïsation

**Vérifier cohérence admissions et de la sociologie du quartier**

*Enjeu de rappel permanent auprès des directrices pour qu'elles remplissent de façon homogène et intégrale les dossiers pour les commissions : à rappeler en projet social et en début de commission.*

✓ Martine Fenet

**Importance attachée à la mixité sociale :**

- éviter qu'on en vienne à n'avoir qu'une majorité d'enfants avec les mêmes problématiques.
- Cela risque d'induire, si on ne prend pas garde, une charge lourde pour certaines crèches et le personnel. Voir l'impact grille de critères/réalité terrain.

**Sur l'objectivation des données** : pour avoir un outil transparent et fiable (grille de critères) – quelles précautions afin que l'intégralité des dossiers soit traitée avec des éléments objectifs [différence de traitement en fonction de certaines sensibilités que ce soit dans l'arrondissement ou intra-arrondissement]

## 2<sup>ème</sup>/ 4<sup>ème</sup>

### **Admissions avec déjà un moins de 20h au préalable**

=> explorer les modes de complémentarité

Stat de Resco

Liste de com'

1 expérience préalable dans le 6<sup>ème</sup> 2 fois/an auprès des muni et asso sur le moins de 20h

### **Délai moyen obtention de - de 20h et faire un graphique**

Point de vigilance sur ces données par rapport à leur diffusion

### **Mutations avec arrivée sur Lyon**

Saisonnier ?

Situation pro de la famille

### **% familles hors de Lyon**

Pas mal de personnes qui résident hors de l'arrdt

Territoire où il y a plus de gens qui travaillent que ceux qui habitent

### **Sur les crèches inter-entreprises :**

Combien d'entreprises sont réservataires pour combien de places

Voir lien avec les crèches elles-mêmes

Idem sur les micro-crèches : qui y va ?

**Insertion** : évolution des parcours d'accès à l'emploi, plus long, plus chaotique

## 3<sup>ème</sup> – Perrine Martel

### **Focus sur la commission 2014 à 2018**

Pourquoi cette évolution ?

Forte diminution des représentations entre juin 2017 et juin 2018 alors même que le nombre de place a augmenté (+60)

Poursuite sur com sept et de déc.

Nombre de refus : 8% 2017, 15% en juin 2018

1) AM

2) autre collectif

3) a déménagé

Méthode : demande aux directrices de remplir une colonne supplémentaire sur le motif des refus

**Problème de répartition des places** => forte variabilité selon les quartiers

Exemple secteur Boileau : Que 2 crèches proposant de la halte : Boileau, Ourson, les autres pas temps plein ni moins de 15 mois (G. Sand)

Dans d'autres quartiers, situation inverse tel que Montchat etc. ; parfois difficultés de remplissage

### Informations complémentaires :

#### **Outil de saisie**

Aucune obligation d'utiliser l'outil actuel

Chacun peut construire ses outils pour objectiver ses pistes de réflexions.

Echange sur le mode de remplissage des grilles RUC pour les commissions  
Envisager un focus sur l'activité du PAIPE, les permanences et la présence des directrices

L'aide complémentaire pour les monoparentaux est relevé ainsi que le plafond de revenu

**Prochaine réunion sur l'avancée de l'observatoire par arrdt :**  
**27 mars 9h30/11h30**  
**Salle Vaise – 198 avenue Jean Jaurès**